

APERÇU DU FONDS

Catégorie de prospérité canadienne AlphaDelta – Série A

Au 29 novembre 2016



Qwest Investment Fund Management Ltd.

Ce document contient des renseignements essentiels sur les actions de série A de la Catégorie de prospérité canadienne AlphaDelta de Fonds Qwest Corp. que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Qwest Investment Fund Management Ltd. au numéro sans frais 1 866 602-1142 ou à l'adresse info@qwestfunds.com, ou visitez le www.qwestfunds.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

MODIFICATION PROJETÉE DE L'OBJECTIF DE PLACEMENT FONDAMENTAL, DES STRATÉGIES DE PLACEMENT, DU NOM DU FONDS ET DES FRAIS DE GESTION – Le 24 novembre 2016, Qwest Investment Fund Management Ltd. (le « gestionnaire »), gestionnaire de la Catégorie de prospérité canadienne AlphaDelta (le « fonds »), a annoncé que, sous réserve d'obtenir l'approbation par les actionnaires de la modification de l'objectif de placement fondamental du fonds à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des actionnaires du fonds (l'« assemblée ») prévue vers le 21 décembre 2016, il propose de modifier cet objectif de placement fondamental afin de procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et étrangères. Si cette modification de l'objectif de placement fondamental du fonds est approuvée à l'assemblée, alors le gestionnaire apportera la modification des stratégies de placement qui en découle, et le fonds changera de nom pour « Catégorie ciblée d'actions canadiennes AlphaDelta ». De plus, les frais de gestion payables par le fonds seront réduits, passant de 2,5 % à 2,0 % par année. Si l'approbation requise est obtenue, la modification de l'objectif de placement ainsi que les autres modifications touchant le fonds décrites ci-après devraient être mises en œuvre autour du 30 décembre 2016.

Bref aperçu

Code du fonds	QWE 421	Gestionnaire du fonds	Qwest Investment Fund Management Ltd.
Date de création de la série	9 janvier 2015	Gestionnaire de portefeuille	Qwest Investment Fund Management Ltd.
Valeur totale du fonds au 15 novembre 2016	7 972 109 \$	Distributions	Chaque année (dividendes, en décembre; dividendes en capital, en février)
Ratio des frais de gestion (RFG)	3,33 %	Placement minimal	1 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes dont la capitalisation boursière est égale ou inférieure à 3 milliards de dollars à la date du placement.

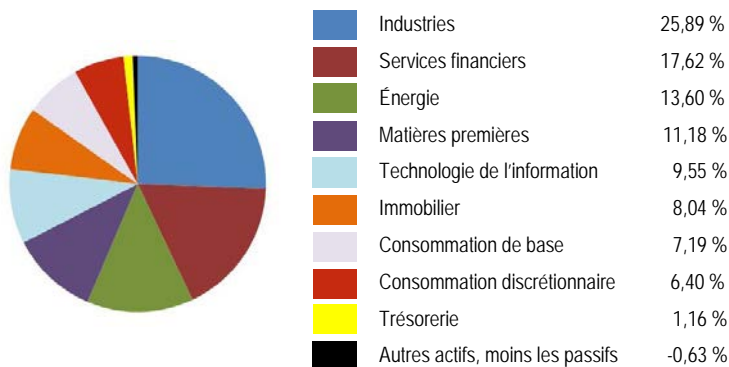
Jusqu'à 10 % de la valeur liquidative du fonds peut être investie dans des titres de marchés étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 15 novembre 2016. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 15 novembre 2016)

1. Altus Group Ltd.	4,36 %
2. Premium Brands Holdings Corp.	4,31 %
3. Stella-Jones Inc.	4,18 %
4. Ag Growth International Inc.	4,09 %
5. WSP Global Inc.	4,00 %
6. Le Groupe Intertape Polymer Inc.	3,82 %
7. Canadian Western Bank	3,73 %
8. Enghouse Systems Ltd.	3,55 %
9. The Descartes Systems Group Inc.	3,50 %
10. Banque Laurentienne du Canada	3,28 %

Répartition des placements (au 15 novembre 2016)



Pourcentage total des dix principaux placements : 38,81 %

Nombre total de placements : 36

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Qwest Investment Fund Management Ltd. estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce fonds étant nouveau, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Qwest Investment Fund Management Ltd. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible

Faible à
moyen

Moyen

Moyen à
élevé

Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

	<p>Aucune garantie</p> <p>Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.</p>																
<p>Quel a été le rendement du fonds?</p> <p>Cette section vous indique le rendement annuel des actions de série A du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.</p> <p>Rendements annuels</p> <p>Aucun renseignement n'est fourni, car le fonds exerce ses activités depuis moins d'une année civile complète.</p> <p>Meilleur et pire rendement sur trois mois</p> <p>Aucun renseignement n'est fourni, car le fonds exerce ses activités depuis moins d'une année civile complète.</p> <p>Rendement moyen</p> <p>Aucun renseignement n'est fourni, car le fonds exerce ses activités depuis moins d'une année civile complète.</p>																	
<p>Un mot sur la fiscalité</p> <p>En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.</p> <p>Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.</p>	<p>À qui le fonds est-il destiné?</p> <p>Aux épargnants qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme; • ne sont pas préoccupés par la fluctuation des cours à court terme; • comptent détenir leurs placements à long terme; • sont prêts à accepter un niveau de risque moyen à élevé. <p>! N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.</p>																
<p>Combien cela coûte-t-il?</p> <p>Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.</p> <p>1. Frais d'acquisition</p> <p>Vous pourriez avoir à payer des frais d'acquisition initiaux.</p> <table border="1" data-bbox="121 1060 1502 1260"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Option de frais d'acquisition</th> <th colspan="2">Ce que vous payez</th> <th rowspan="2">Comment ça fonctionne</th> </tr> <tr> <th>en pourcentage (%)</th> <th>en dollars (\$)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Frais d'acquisition initiaux</td> <td>De 0 % à 5 %</td> <td>De 0 \$ à 50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie</td> <td>Au moment de l'achat, vous négociez les frais d'acquisition que vous payez avec votre représentant. Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté ou vous les versez directement au représentant.</td> </tr> </tbody> </table> <p>2. Frais du fonds</p> <p>Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent les rendements du fonds.</p> <p style="text-align: right;">Taux annuel (en % de la valeur du fonds)</p> <table border="1" data-bbox="121 1375 1502 1669"> <tbody> <tr> <td>Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. AlphaDelta Management Corp. a pris en charge une partie des frais de gestion du fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.</td> <td style="text-align: right;">3,33 %</td> </tr> <tr> <td>Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.</td> <td style="text-align: right;">0,42 %</td> </tr> <tr> <td>Frais du fonds</td> <td style="text-align: right;">3,72 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Au 30 juin 2016, les frais du fonds s'élevaient à 3,72 % de la valeur du fonds, ce qui correspond à 37,20 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.</p> <p>Renseignements sur la commission de suivi</p> <p>La commission de suivi est versée tant que vous possédez des actions du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.</p> <p>Qwest Investment Fund Management Ltd. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement.</p> <p>Votre représentant reçoit une commission de suivi annuelle de 1,00 % de la valeur moyenne en actif net des actions du fonds détenues par vous au cours de chaque trimestre civil, ce qui correspond à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.</p>		Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	Frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 5 %	De 0 \$ à 50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie	Au moment de l'achat, vous négociez les frais d'acquisition que vous payez avec votre représentant. Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté ou vous les versez directement au représentant.	Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. AlphaDelta Management Corp. a pris en charge une partie des frais de gestion du fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	3,33 %	Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,42 %	Frais du fonds	3,72 %
Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne														
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)															
Frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 5 %	De 0 \$ à 50 \$ par tranche de 1 000 \$ investie	Au moment de l'achat, vous négociez les frais d'acquisition que vous payez avec votre représentant. Les frais d'acquisition sont déduits du montant acheté ou vous les versez directement au représentant.														
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. AlphaDelta Management Corp. a pris en charge une partie des frais de gestion du fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	3,33 %																
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,42 %																
Frais du fonds	3,72 %																

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des actions du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

Vous pourriez devoir payer des frais de négociation à court terme de 2 % de votre placement si vous faites racheter des titres du fonds dans les 90 jours de votre achat.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription d'actions d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Qwest Investment Fund Management Ltd. ou votre représentant. Ces documents et les aperçus du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Qwest Investment Fund Management Ltd.
Bureau 802, 750 Pender Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2T8
Téléphone : 1 866 602-1142
Courriel : info@qwestfunds.com
www.qwestfunds.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

APERÇU DU FONDS

Catégorie de prospérité canadienne AlphaDelta – Série F

Au 29 novembre 2016



Qwest Investment Fund Management Ltd.

Ce document contient des renseignements essentiels sur les actions de série F de la Catégorie de prospérité canadienne AlphaDelta de Fonds Qwest Corp. que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Qwest Investment Fund Management Ltd. au numéro sans frais 1 866 602-1142 ou à l'adresse info@qwestfunds.com, ou visitez le www.qwestfunds.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

MODIFICATION PROJETÉE DE L'OBJECTIF DE PLACEMENT FONDAMENTAL, DES STRATÉGIES DE PLACEMENT, DU NOM DU FONDS ET DES FRAIS DE GESTION – Le 24 novembre 2016, Qwest Investment Fund Management Ltd. (le « gestionnaire »), gestionnaire de la Catégorie de prospérité canadienne AlphaDelta (le « fonds »), a annoncé que, sous réserve d'obtenir l'approbation par les actionnaires de la modification de l'objectif de placement fondamental du fonds à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des actionnaires du fonds (l'« assemblée ») prévue vers le 21 décembre 2016, il propose de modifier cet objectif de placement fondamental afin de procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et étrangères. Si cette modification de l'objectif de placement fondamental du fonds est approuvée à l'assemblée, alors le gestionnaire apportera la modification des stratégies de placement qui en découle, et le fonds changera de nom pour « Catégorie ciblée d'actions canadiennes AlphaDelta ». De plus, les frais de gestion payables par le fonds seront réduits, passant de 1,5 % à 1,0 % par année. Si l'approbation requise est obtenue, la modification de l'objectif de placement ainsi que les autres modifications touchant le fonds décrites ci-après devraient être mises en œuvre autour du 30 décembre 2016.

Bref aperçu

Code du fonds	QWE 422	Gestionnaire du fonds	Qwest Investment Fund Management Ltd.
Date de création de la série	9 janvier 2015	Gestionnaire de portefeuille	Qwest Investment Fund Management Ltd.
Valeur totale du fonds au 15 novembre 2016	7 972 109 \$	Distributions	Chaque année (dividendes, en décembre; dividendes en capital, en février)
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,24 %	Placement minimal	1 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes dont la capitalisation boursière est égale ou inférieure à 3 milliards de dollars à la date du placement.

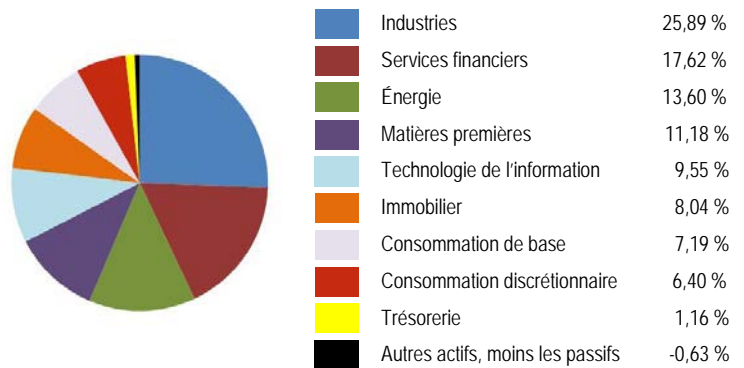
Jusqu'à 10 % de la valeur liquidative du fonds peut être investie dans des titres de marchés étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 15 novembre 2016. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 15 novembre 2016)

1. Altus Group Ltd.	4,36 %
2. Premium Brands Holdings Corp.	4,31 %
3. Stella-Jones Inc.	4,18 %
4. Ag Growth International Inc.	4,09 %
5. WSP Global Inc.	4,00 %
6. Le Groupe Intertape Polymer Inc.	3,82 %
7. Canadian Western Bank	3,73 %
8. Enghouse Systems Ltd.	3,55 %
9. The Descartes Systems Group Inc.	3,50 %
10. Banque Laurentienne du Canada	3,28 %

Répartition des placements (au 15 novembre 2016)



Pourcentage total des dix principaux placements : 38,81 %

Nombre total de placements : 36

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Qwest Investment Fund Management Ltd. estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce fonds étant nouveau, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Qwest Investment Fund Management Ltd. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des actions de série F du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Aucun renseignement n'est fourni, car le fonds n'est pas en exploitation depuis une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Aucun renseignement n'est fourni, car le fonds n'est pas en exploitation depuis une année civile complète.

Rendement moyen

Aucun renseignement n'est fourni, car le fonds n'est pas en exploitation depuis une année civile complète.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme;
- ne sont pas préoccupés par la fluctuation des cours à court terme;
- comptent détenir leurs placements à long terme;
- sont prêts à accepter un niveau de risque moyen à élevé.

! N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les actions de série F du fonds ne sont assorties d'aucuns frais d'acquisition.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent les rendements du fonds.

Taux annuel (en % de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. AlphaDelta Management Corp. a pris en charge une partie des frais de gestion du fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

2,24 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,42 %

Frais du fonds

2,66 %

Au 30 juin 2016, les frais du fonds s'élevaient à 2,66 % de la valeur du fonds, ce qui correspond à 26,60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des actions de série F.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des actions du fonds.

Frais

Frais de négociation à court terme

Ce que vous payez

Vous pourriez devoir payer des frais de négociation à court terme de 2 % de votre placement si vous faites racheter des titres du fonds dans les 90 jours de votre achat.

Frais de la série F

Les actions de série F sont offertes aux épargnants qui disposent d'un compte assorti de frais auprès de leur représentant. Plutôt que de devoir payer des frais d'acquisition, les épargnants qui souscrivent des actions de série F versent des frais de service sur une base continue à leur représentant en échange de conseils en placement et d'autres services.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription d'actions d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Qwest Investment Fund Management Ltd. ou votre représentant. Ces documents et les aperçus du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Qwest Investment Fund Management Ltd.
Bureau 802, 750 Pender Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2T8
Téléphone : 1 866 602-1142
Courriel : info@qwestfunds.com
www.qwestfunds.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

APERÇU DU FONDS

Catégorie de prospérité canadienne AlphaDelta – Série G

Au 29 novembre 2016



Qwest Investment Fund Management Ltd.

Ce document contient des renseignements essentiels sur les actions de série G de la Catégorie de prospérité canadienne AlphaDelta de Fonds Qwest Corp. que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Qwest Investment Fund Management Ltd. au numéro sans frais 1 866 602-1142 ou à l'adresse info@qwestfunds.com, ou visitez le www.qwestfunds.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

MODIFICATION PROJETÉE DE L'OBJECTIF DE PLACEMENT FONDAMENTAL, DES STRATÉGIES DE PLACEMENT, DU NOM DU FONDS ET DES FRAIS DE GESTION – Le 24 novembre 2016, Qwest Investment Fund Management Ltd. (le « gestionnaire »), gestionnaire de la Catégorie de prospérité canadienne AlphaDelta (le « fonds »), a annoncé que, sous réserve d'obtenir l'approbation par les actionnaires de la modification de l'objectif de placement fondamental du fonds à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des actionnaires du fonds (l'« assemblée ») prévue vers le 21 décembre 2016, il propose de modifier cet objectif de placement fondamental afin de procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et étrangères. La majeure partie de l'actif du fonds (selon les coûts) doit être investie dans des sociétés canadiennes. Si cette modification de l'objectif de placement fondamental du fonds est approuvée à l'assemblée, alors le gestionnaire apportera la modification des stratégies de placement qui en découle, et le fonds changera de nom pour « Catégorie ciblée d'actions canadiennes AlphaDelta ». De plus, les frais de gestion payables par le fonds seront réduits, passant de 0,75 % à 0,60 % par année. Si l'approbation requise est obtenue, la modification de l'objectif de placement ainsi que les autres modifications touchant le fonds décrites ci-après devraient être mises en œuvre autour du 30 décembre 2016.

Bref aperçu

Code du fonds	QWE 424	Gestionnaire du fonds	Qwest Investment Fund Management Ltd.
Date de création de la série	6 juin 2016	Gestionnaire de portefeuille	Qwest Investment Fund Management Ltd.
Valeur totale du fonds au 15 novembre 2016	7 972 109	Distributions	Chaque année (dividendes, en décembre; dividendes en capital, en février)
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.*	Placement minimal	1 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel)

* Cette information n'est pas disponible car le fonds n'a pas publié de RFG dans un rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes dont la capitalisation boursière est égale ou inférieure à 3 milliards de dollars à la date du placement.

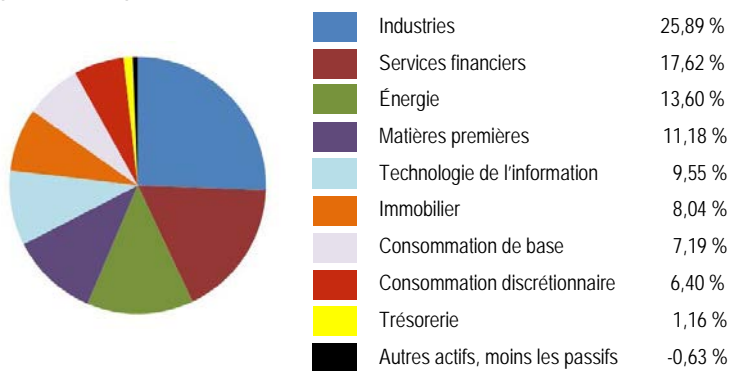
Jusqu'à 10 % de la valeur liquidative du fonds peut être investie dans des titres de marchés étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 15 novembre 2016. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 15 novembre 2016)

1. Altus Group Ltd.	4,36 %
2. Premium Brands Holdings Corp.	4,31 %
3. Stella-Jones Inc.	4,18 %
4. Ag Growth International Inc.	4,09 %
5. WSP Global Inc.	4,00 %
6. Le Groupe Intertape Polymer Inc.	3,82 %
7. Canadian Western Bank	3,73 %
8. Enghouse Systems Ltd.	3,55 %
9. The Descartes Systems Group Inc.	3,50 %
10. Banque Laurentienne du Canada	3,28 %

Répartition des placements (au 15 novembre 2016)



Pourcentage total des dix principaux placements : 38,81 %

Nombre total de placements : 36

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Qwest Investment Fund Management Ltd. estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée** .

Ce fonds étant nouveau, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Qwest Investment Fund Management Ltd. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible Faible à moyen Moyen Moyen à élevé Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

	<p>Aucune garantie</p> <p>Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.</p>				
<p>Quel a été le rendement du fonds?</p> <p>Cette section vous indique le rendement annuel des actions de série G du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.</p> <p>Rendements annuels</p> <p>Aucun renseignement n'est fourni, car le fonds exerce ses activités depuis moins d'une année civile complète.</p> <p>Meilleur et pire rendement sur trois mois</p> <p>Aucun renseignement n'est fourni, car le fonds exerce ses activités depuis moins d'une année civile complète.</p> <p>Rendement moyen</p> <p>Aucun renseignement n'est fourni, car le fonds exerce ses activités depuis moins d'une année civile complète.</p>					
<p>Un mot sur la fiscalité</p> <p>En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.</p> <p>Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.</p>	<p>À qui le fonds est-il destiné?</p> <p>Aux épargnants qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme; • ne sont pas préoccupés par la fluctuation des cours à court terme; • comptent détenir leurs placements à long terme; • sont prêts à accepter un niveau de risque moyen à élevé. <p>! N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.</p>				
<p>Combien cela coûte-t-il?</p> <p>Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série G du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.</p> <p>1. Frais d'acquisition</p> <p>Les actions de série G du fonds ne sont assorties d'aucuns frais d'acquisition.</p> <p>2. Frais du fonds</p> <p><i>Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent les rendements du fonds.</i></p> <p>Les frais du fonds sont composés des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série s'élèvent à 0,75 % de la valeur de la série. Puisque cette série est nouvelle, ses frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.</p> <p>Renseignements sur la commission de suivi</p> <p>Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des actions de série G.</p> <p>3. Autres frais</p> <p>Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des actions du fonds.</p> <table border="0" data-bbox="155 1360 1463 1598"> <tr> <td data-bbox="155 1360 695 1423"> <p>Frais</p> <p>Frais de négociation à court terme</p> </td> <td data-bbox="695 1360 1463 1451"> <p>Ce que vous payez</p> <p>Vous pourriez devoir payer des frais de négociation à court terme de 2 % de votre placement si vous faites racheter des titres du fonds dans les 90 jours de votre achat.</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="155 1451 695 1598"> <p>Frais de la série G</p> </td> <td data-bbox="695 1451 1463 1598"> <p>Les actions de série G sont offertes aux épargnants qui disposent d'un compte assorti de frais auprès de leur représentant. Plutôt que de devoir payer des frais d'acquisition, les épargnants qui souscrivent des actions de série G versent des frais de service sur une base continue à leur représentant en échange de conseils en placement et d'autres services.</p> </td> </tr> </table>		<p>Frais</p> <p>Frais de négociation à court terme</p>	<p>Ce que vous payez</p> <p>Vous pourriez devoir payer des frais de négociation à court terme de 2 % de votre placement si vous faites racheter des titres du fonds dans les 90 jours de votre achat.</p>	<p>Frais de la série G</p>	<p>Les actions de série G sont offertes aux épargnants qui disposent d'un compte assorti de frais auprès de leur représentant. Plutôt que de devoir payer des frais d'acquisition, les épargnants qui souscrivent des actions de série G versent des frais de service sur une base continue à leur représentant en échange de conseils en placement et d'autres services.</p>
<p>Frais</p> <p>Frais de négociation à court terme</p>	<p>Ce que vous payez</p> <p>Vous pourriez devoir payer des frais de négociation à court terme de 2 % de votre placement si vous faites racheter des titres du fonds dans les 90 jours de votre achat.</p>				
<p>Frais de la série G</p>	<p>Les actions de série G sont offertes aux épargnants qui disposent d'un compte assorti de frais auprès de leur représentant. Plutôt que de devoir payer des frais d'acquisition, les épargnants qui souscrivent des actions de série G versent des frais de service sur une base continue à leur représentant en échange de conseils en placement et d'autres services.</p>				

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription d'actions d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Qwest Investment Fund Management Ltd. ou votre représentant. Ces documents et les aperçus du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Qwest Investment Fund Management Ltd.
Bureau 802, 750 Pender Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2T8
Téléphone : 1 866 602-1142
Courriel : info@qwestfunds.com
www.qwestfunds.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

APERÇU DU FONDS

Catégorie de prospérité canadienne AlphaDelta – Série I

Au 29 novembre 2016



Qwest Investment Fund Management Ltd.

Ce document contient des renseignements essentiels sur les actions de série I de la Catégorie de prospérité canadienne AlphaDelta de Fonds Qwest Corp. que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Qwest Investment Fund Management Ltd. au numéro sans frais 1 866 602-1142 ou à l'adresse info@qwestfunds.com, ou visitez le www.qwestfunds.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

MODIFICATION PROJETÉE DE L'OBJECTIF DE PLACEMENT FONDAMENTAL, DES STRATÉGIES DE PLACEMENT ET DU NOM DU FONDS – Le 24 novembre 2016, Qwest Investment Fund Management Ltd. (le « **gestionnaire** »), gestionnaire de la Catégorie de prospérité canadienne AlphaDelta (le « **fonds** »), a annoncé que, sous réserve d'obtenir l'approbation par les actionnaires de la modification de l'objectif de placement fondamental du fonds à l'occasion d'une assemblée extraordinaire des actionnaires du fonds (l'« **assemblée** ») prévue vers le 21 décembre 2016, il propose de modifier cet objectif de placement fondamental afin de procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et étrangères. Si cette modification de l'objectif de placement fondamental du fonds est approuvée à l'assemblée, alors le gestionnaire apportera la modification des stratégies de placement qui en découle, et le fonds changera de nom pour « Catégorie ciblée d'actions canadiennes AlphaDelta ». Si l'approbation requise est obtenue, la modification de l'objectif de placement ainsi que les autres modifications touchant le fonds décrites ci-après devraient être mises en œuvre autour du 30 décembre 2016.

Bref aperçu

Code du fonds	QWE 423	Gestionnaire du fonds	Qwest Investment Fund Management Ltd.
Date de création de la série	9 janvier 2015	Gestionnaire de portefeuille	Qwest Investment Fund Management Ltd.
Valeur totale du fonds au 15 novembre 2016	s.o.*	Distributions	Chaque année (dividendes, en décembre; dividendes en capital, en février)
Ratio des frais de gestion (RFG)	s.o.*	Placement minimal	1 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel)

* Aucun renseignement n'est fourni car aucune action de série I n'a été émise jusqu'à présent.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes dont la capitalisation boursière est égale ou inférieure à 3 milliards de dollars à la date du placement.

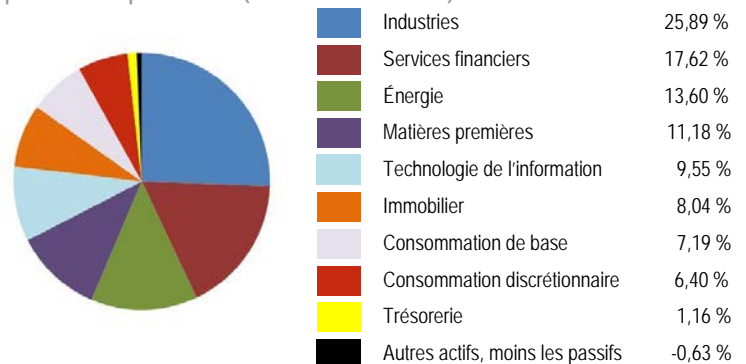
Jusqu'à 10 % de la valeur liquidative du fonds peut être investie dans des titres de marchés étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 15 novembre 2016. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 15 novembre 2016)

1. Altus Group Ltd.	4,36 %
2. Premium Brands Holdings Corp.	4,31 %
3. Stella-Jones Inc.	4,18 %
4. Ag Growth International Inc.	4,09 %
5. WSP Global Inc.	4,00 %
6. Le Groupe Intertape Polymer Inc.	3,82 %
7. Canadian Western Bank	3,73 %
8. Enghouse Systems Ltd.	3,55 %
9. The Descartes Systems Group Inc.	3,50 %
10. Banque Laurentienne du Canada	3,28 %

Répartition des placements (au 15 novembre 2016)



Pourcentage total des dix principaux placements : 38,81 %

Nombre total de placements : 36

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Qwest Investment Fund Management Ltd. estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne à élevée**.

Ce fonds étant nouveau, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Qwest Investment Fund Management Ltd. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible Faible à moyen Moyen Moyen à élevé Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

	<p>Aucune garantie</p> <p>Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.</p>		
<p>Quel a été le rendement du fonds?</p> <p>Cette section vous indique le rendement annuel des actions de série I du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.</p> <p>Rendements annuels</p> <p>Aucun renseignement n'est fourni, car le fonds n'est pas en exploitation depuis une année civile complète.</p> <p>Meilleur et pire rendement sur trois mois</p> <p>Aucun renseignement n'est fourni, car le fonds n'est pas en exploitation depuis une année civile complète.</p> <p>Rendement moyen</p> <p>Aucun renseignement n'est fourni, car le fonds n'est pas en exploitation depuis une année civile complète.</p>			
<p>Un mot sur la fiscalité</p> <p>En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.</p> <p>Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.</p>	<p>À qui le fonds est-il destiné?</p> <p>Aux épargnants qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme; • ne sont pas préoccupés par la fluctuation des cours à court terme; • comptent détenir leurs placements à long terme; • sont prêts à accepter un niveau de risque moyen à élevé. <p>! N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.</p>		
<p>Combien cela coûte-t-il?</p> <p>Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.</p> <p>1. Frais d'acquisition</p> <p>Les actions de série I du fonds ne sont assorties d'aucuns frais d'acquisition.</p> <p>2. Frais du fonds</p> <p><i>Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent les rendements du fonds.</i></p> <p>Les frais du fonds sont constitués des frais d'exploitation et des frais de négociation. Le fonds n'ayant encore entrepris aucune activité de placement, ses frais d'exploitation et ses frais de négociation ne sont pas encore connus.</p> <p>Renseignements sur la commission de suivi</p> <p>Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des actions de série I.</p> <p>3. Autres frais</p> <p>Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des actions du fonds.</p> <table border="0" data-bbox="154 1381 1461 1533"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p>Frais</p> <p>Frais de négociation à court terme</p> <p>Frais de gestion de la série I</p> </td> <td style="vertical-align: top;"> <p>Ce que vous payez</p> <p>Vous pourriez devoir payer des frais de négociation à court terme de 2 % de votre placement si vous faites racheter des titres du fonds dans les 90 jours de votre achat.</p> <p>Les frais de gestion des actions de série I sont négociés et versés directement par l'épargnant, non par le fonds, et ils ne dépasseront pas 1,5 %.</p> </td> </tr> </table>		<p>Frais</p> <p>Frais de négociation à court terme</p> <p>Frais de gestion de la série I</p>	<p>Ce que vous payez</p> <p>Vous pourriez devoir payer des frais de négociation à court terme de 2 % de votre placement si vous faites racheter des titres du fonds dans les 90 jours de votre achat.</p> <p>Les frais de gestion des actions de série I sont négociés et versés directement par l'épargnant, non par le fonds, et ils ne dépasseront pas 1,5 %.</p>
<p>Frais</p> <p>Frais de négociation à court terme</p> <p>Frais de gestion de la série I</p>	<p>Ce que vous payez</p> <p>Vous pourriez devoir payer des frais de négociation à court terme de 2 % de votre placement si vous faites racheter des titres du fonds dans les 90 jours de votre achat.</p> <p>Les frais de gestion des actions de série I sont négociés et versés directement par l'épargnant, non par le fonds, et ils ne dépasseront pas 1,5 %.</p>		

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription d'actions d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Qwest Investment Fund Management Ltd. ou votre représentant. Ces documents et les aperçus du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Qwest Investment Fund Management Ltd.
Bureau 802, 750 Pender Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2T8
Téléphone : 1 866 602-1142
Courriel : info@qwestfunds.com
www.qwestfunds.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.